

Logement-ville

MINISTÈRE DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement du logement
et de la nature

**Circulaire du 4 mars 2009 relative au budget des offices publics de l'habitat
soumis aux règles de la comptabilité publique**

NOR : LOGU0905141C

La ministre du logement, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, à Mesdames et Messieurs les préfets et à Mesdames et Messieurs les trésoriers-payeurs généraux.

Cette circulaire a pour objet de vous signaler des inversions, par erreur, de certains états des annexes I et II de l'arrêté du 26 janvier 2009 fixant le budget des offices publics de l'habitat soumis aux règles de la comptabilité publique (NOR : LOGU0901742A/ *Journal officiel* du 21 février 2009, page 3072).

Dans l'attente de la rectification de ce texte, il conviendra d'appliquer les annexes numérotées I et II de la présente instruction qui se substituent respectivement aux annexes erronées I et II de l'arrêté susvisé.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 4 mars 2009.

Pour les ministres et par délégation :

Pour le directeur général de l'aménagement
du logement et de la nature :
*La sous-directrice de la législation de l'habitat
et des organismes constructeurs,*
M.-H. DUPIN

Pour le directeur général des finances publiques :

*Le sous-directeur de la gestion comptable
et financière des collectivités locales,*

J.-L. BRENNER

MINISTÈRE DU LOGEMENT

ANNEXE I

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'OFFICE,
HORS ACTIVITÉ EXERCÉE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

BUDGET SYNTHÉTIQUE

Désignation de l'office :

Exercice N :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

		PREVISIONS			
		CHARGES (1)	PRODUITS		
60 (sauf 603)	Achats (hors 609)			70 (sauf 703, 704)	Produits des activités
603	Variation des stocks (annulation SI)			704	Loyers
61 (sauf 61521)	Services extérieurs (hors 619)			71	Production stockée (constatation SF)
61521	Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers			72	Production immobilisée
62	Autres services extérieurs (hors 629)			74	Subventions d'exploitation
63 (sauf 63512)	Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359)			75	Autres produits de gestion courante
63512	Taxes foncières			76	Produits financiers
641	Rémunérations du personnel (hors 6419)			77 (sauf 7723, 775)	Produits exceptionnels (hors 7732)
6481	Autres chges de personnel - Rémunér., indemnités			775	Produits des cessions d'éléments d'actif
Autres 64	Chges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489)			78 (sauf 78157)	Reprises sur amortis., aux dépréc. et provisions
65 (sauf 654)	Autres charges de gestion courante			78157	Provisions pour gros entretien
654	Pertes sur créances irrécouvrables			79	Transferts de charges
66	Charges financières (hors 6691)				
67 (sauf 675, 6732)	Charges exceptionnelles				Atténuation de charges non récupérables :
675	VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé			603	Variation des stocks (constatation SF)
68 (sauf 68157)	Dotations aux amortis., aux dépréc. et aux provis.			"061"	RRR et bonifications d'intérêts
68157	Provisions pour gros entretien			"062"	Rembours. sur salaires, chges sociales ou taxes
69	Participation des salariés - Impôts sur les bénéf.				
71	Production stockée (annulation SI)				
Total des charges non récupérables				Total des produits hors récupération de charges	
"063"	Total des charges récupérables			703	Récupération des charges locatives
6732	Réduction récup. de chges locatives sur ex antér.			7723	Complém. récup. de chges locatives sur ex antér.
				"064"	Atténuation de charges récupérables
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS	
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)				RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT				TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (non soumis au vote du CA)

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés, démolis, remplacés		- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		- Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions
		- Quote-part des subventions virée au résultat
		- Transfert de charges financières - Intérêts compensateurs
TOTAL (I)		TOTAL (II)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :
Immobilisations incorporelles		... 775 Cessions d'éléments d'actif
Immobilisations corporelles		... 27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)
Immobilisations financières		
Réduction de capitaux propres		Augmentation de capitaux propres
Remboursement des dettes financières [hors accession (2)]		Augmentation des dettes financières [hors accession (2)]
Intérêts compensateurs courus		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Primes de remboursement des obligations		
SOUS-TOTAL - EMPLOIS		SOUS-TOTAL - RESSOURCES
Remboursement des dettes finançant des stocks immobiliers (2)		Augmentation des dettes finançant des stocks immobiliers (2)
Annulation de titres sur exercices clos (3)		Annulation de mandats sur exercices clos (4)
TOTAL EMPLOIS		TOTAL RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT
dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :		dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

Fonds de roulement estimé au 1er janvier N	
Variation du fonds de roulement	
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre N	

- (1) Inscrire uniquement les charges non récupérables (jusqu'à la ligne "Total des charges non récupérables").
- (2) Emprunts affectés au financement de stocks immobiliers - code 4 de l'état récapitulatif des emprunts - Fiche 3 de l'annexe 7.
- (3) Annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.
- (4) Annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.

MINISTÈRE DU LOGEMENT

BUDGET DEVELOPPE
VOTE DU COMPTE DE RESULTAT
CHARGES

Désignation de l'office :

Exercice N :

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	ESTIMATIONS N-1 (1)	EXERCICE N		Total
				Reconduction	Mesures nouvelles	
CHARGES NON RECUPERABLES						
60 (sauf 603)	ACHATS (hors 609)					
603	VARIATION DES STOCKS (annulation stock initial)					
61 (sauf 61521)	SERVICES EXTERIEURS (hors 619)					
61521	DEPENSES DE GROS ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (hors 629)					
63 (sauf 63512)	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (hors 6319, 6339, 6359)					
63512	TAXES FONCIERES					
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL (hors 6419)					
6481	AUTRES CHGES DE PERSONNEL - REMUNERATIONS, INDEMNITES					
Autres 64	CHARGES DE PERSONNEL (hors 6419, 6459, 6479, 6489)					
65 (sauf 654)	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES					
66	CHARGES FINANCIERES (hors 6691)					
67 (sauf 6732, 675)	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
675	VNC DES ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF IMMOBILISE					
68 (sauf 68157)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS					
68157	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN					
69	PARTICIPATION DES SALAIRES - IMPOTS SUR LES BENEFICES					
71	PRODUCTION STOCKEE (annulation stock initial)					
TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES (hors 6732)		A				
CHARGES RECUPERABLES ET REGULARISATION D'APPEL DE CHARGES (sur ex. antérieurs)						
063	TOTAL DES CHARGES RECUPERABLES	B				
6732	REDUCTION DE RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
TOTAL DES CHARGES		A+B+(c/6732)				
EXCEDENT PREVISIONNEL						

(1) Selon la date de vote du budget N, les estimations N-1 correspondent aux prévisions budgétaires N-1 (cumul du budget primitif et des DM) ou aux réalisations budgétaires de N-1.

BUDGET DEVELOPPE

Exercice N :

Désignation de l'office :

VOTE DU TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EMPLOIS

Chapitre	EMPLOIS	Réalizations N-2	Estimations N-1 (2)	Exercice N		Total
				Opérations en cours	Opérations nouvelles	
	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT					0,00
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :					0,00
	- Immobilisations incorporelles :					0,00
200	Immobilisations incorporelles (hors 232, 237)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles					
	- Immobilisations corporelles :					0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains					
213 (hors 21311)	Constructions					
21311	Constructions - Immeubles de rapport					
214 (hors 21411)	Constructions sur sol d'autrui					
21411	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport					
215	Installations techniques, matériel et outillage					
218	Autres immobilisations corporelles					
221	Immeubles en location-vente					
2312	Terrains en cours					
2313 (hors 231311)	Constructions en cours					
231311	Constructions en cours - Immeubles de rapport en cours					
2314 (hors 231411)	Constructions sur sol d'autrui en cours					
231411	Constructions sur sol d'autrui en cours - Immeubles de rapport en cours					
2318	Autres immobilisations corporelles en cours					
238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles					
	- Immobilisations financières :					0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 (hors 2768 * et 278)	Autres immobilisations financières					
278	Prêts accession					
481 (hors 4813 *)	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
169	Primes de remboursements des obligations					
13 (hors 139 *)	Subventions remboursées					
	Remboursement des dettes financières :					0,00
162	Participation des employeurs à l'effort de construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires					
164 (hors 1649)	Emprunts auprès des établissements de crédits					
1649	Refinancement de dette					
1651	Dépôts de garantie des locaux					
1654	Redevances (location-accession)					
1658	Autres dépôts					
166	Participation des salariés aux résultats					
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières					
168 (hors 1688)	Autres emprunts et dettes assimilées					
16883	Intérêts compensateurs courus (diminution)					
071	Annulation de titres sur exercices clos (1)					
	TOTAL DES EMPLOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* comptes non budgétaires en débit

(1) Annulation de titres qui constituent des ressources du tableau de financement d'un exercice clos.

(2) Selon la date de vote du budget N, les estimations N-1 correspondent aux prévisions budgétaires N-1 (cumul du budget primitif et des DM) ou aux réalisations budgétaires de N-1.

MINISTÈRE DU LOGEMENT

BUDGET DEVELOPPE

VOTE DU TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - RESSOURCES

Exercice N :

Désignation de l'office :

Chapitre	RESSOURCES	Réalizations N-2	Estimations N-1 (2)	EXERCICE N		Total
				Opérations en cours	Opérations nouvelles	
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT					0,00
	Cession ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé :					0,00
775	Cession d'éléments d'actif		0,00	0,00	0,00	0,00
278	Prêts accession					
27 (hors 278)	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)					
	Augmentation des capitaux propres :					0,00
102	Dotations		0,00	0,00	0,00	0,00
103	Autres compléments de dotation et dons et legs en capital					
13 (hors 139 *)	Comptabilisation des subventions d'investissement					
	Augmentation des dettes financières :					0,00
162	Participation des employeurs à l'effort de construction		0,00	0,00	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires					
164 (hors 1649)	Emprunts auprès des établissements de crédits					
1649	Refinancement de dette					
1651	Dépôts de garantie des locataires					
1654	Redevances (location-accession)					
1658	Autres dépôts					
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières					
168 (hors 1688)	Autres emprunts et dettes assimilées					
16883	Intérêts compensateurs courus (augmentation)					
070	Annulation de mandats sur exercices clos (1)					
	TOTAL DES RESSOURCES		0,00	0,00	0,00	0,00
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00

* compte non budgétaire en crédit

(1) Annulation de mandats qui constituait des emplois du tableau de financement d'un exercice clos.

(2) Selon la date de vote du budget N, les estimations N-1 correspondent aux prévisions budgétaires N-1 (cumul du budget primitif et des DM) ou aux réalisations budgétaires de N-1.

BUDGET DEVELOPPE

Désignation de l'office :

Exercice N :

VOTE DU TABLEAU DE SUIVI DES STOCKS DE PRODUCTION

Chapitre	Intitulé	EMPLOIS	RESSOURCES
31	Terrains à aménager		
33	Immeubles en cours		
35	Immeubles achevés		
Total			
BFR lié aux stocks (Total emplois - Total ressources)			

Désignation de l'office : **TABLEAU PREVISIONNEL DES EFFECTIFS REMUNERES (au 31 décembre)** Exercice :

CATEGORIES	Effectif			Equivalent temps plein (ETP)			ETP restructurés à d'autres organismes			Rémunérations inscrites au budget (C/641, 6481) (4)			Autres charges de personnel et charges sociales (C/631, 633, 645, 647, 6485) (5)				
	N-1	N	Ecart (1)	N-1	N	Ecart	N-1	N	Ecart	Total	dont chg non récupérables	Total	dont chg non récupérables	N-1	N	Ecart	
																	Montant inscrit au budget (compte 621)
Cadres et cadres supérieurs (*) - Administratif, technique et social																	
FP (2)																	
DT (3)																	
FP																	
DT																	
dont régie																	
FP																	
DT																	
Agents de maîtrise - Administratif, technique et social																	
FP																	
DT																	
FP																	
DT																	
dont régie																	
FP																	
DT																	
Employés et ouvriers - Administratif, technique et social																	
FP																	
DT																	
FP																	
DT																	
dont régie																	
FP																	
DT																	
FP																	
DT																	
FP																	
DT																	
Effectif total																	
Personnel extérieur (compte 621)																	

(*) Dans la case où l'effectif de l'une des catégories est inférieur ou égal à 3, la rémunération correspondante est agrégée avec la catégorie adjacente, exemple: cadre administratif, technique et social + cadre maintenance.

(1) Préciser s'il s'agit de créations, suppressions ou transformations.

(2) FP : fonction publique et liés

(3) DT : droit du travail (contrats privés)

(4) hors 6419 et 64891

(5) hors 6319, 6339, 6459, 6479 et 64895

(6) Gardiennage, nettoyage, espaces verts

MINISTÈRE DU LOGEMENT

Désignation de l'office :	ESTIMATION PLURIANNUELLE DU FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE			Exercice N :		
	BILAN N-2	ESTIMATION N-1	BUDGET N-1	BUDGET N	PREVISION N+1	PREVISION N+2
RESSOURCES	Apports - c/102 et c/103 Réserves - c/106 Report à nouveau - c/110 Report à nouveau - c/119 (précédé du signe -) Résultat de l'exercice - c/12 (signe - si déficit) Subventions d'investissements - c/13 (net du 139) Provisions réglementées - c/14 Provisions pour risques et charges - c/15 (sauf c/1572) Provisions pour gros entretien - c/1572 Amortissements de l'actif immobilisé - c/28 Dépréciations des immobilisations - c/29 Autres dépréciations d'actifs - c/39, c/49 et c/59 Emprunts - c/162 à 164 sauf c/1649 (hors SC Banque) Dépôts et cautionnement reçus - c/165 Droits de l'affectat - c/229 Autres dettes (c/166, 167, 1681 et 1687) sauf IC Intérêts compensateurs (IC) - c/1683	FR ou IFR (bilan fin exercice précédent) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé : 775 Cessions d'éléments d'actif 27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768) Augmentation de capitaux propres Augmentation des dettes financières Annulation de mandats sur exercices clos	0	0	0	0
EMPLOIS	TOTAL DES RESSOURCES STABLES (I) Immobilisations (valeurs brutes) Compte 20 Compte 21 Compte 22 (sauf 229) Compte 23 Compte 26 Compte 27 Charges à répartir (en net) - c/481 Primes de remb. des obligations (en net) - c/169	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé : Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Réduction de capitaux propres Remboursement des dettes financières Intérêts compensateurs courus Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations Annulation de titres sur exercices clos TOTAL DES EMPLOIS REALISEES DANS L'EXERCICE	0	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS STABLES (II)						
Fonds de roulement disponible (FR) ou insuffisance de FR (IFR) (I) - (II)						
Evolution du potentiel financier (ex. précédent)						
IMPACT SUR FONDS DE ROULEMENT (APPORT - PRELEVEMENT) a						
Variations pour risques et charges - c/15 (dont 1572) a						
Dépôts et cautionnement reçus - c/165 b						
Amortissements courus non échus (ACNE) c						
Autres dépréciations d'actifs - c/39, c/49 et c/59 d						
TOTAL (a+b+c+d) (III)						
(FR/IFR) - (III)						
Evolution du potentiel financier						
Impact total sur potentiel financier a-(b+c+d+e)						

MINISTÈRE DU LOGEMENT

Exercice N :

FICHE RECAPITULATIVE PREVISIONNELLE DES INVESTISSEMENTS
(Récapitulatif Général)

Désignation de l'office :

Libellés	FINANCEMENT PREVISIONNEL DES OPERATIONS AU 31/12/N-2						SITUATION FINANCIERE PREVISIONNELLE																			
	P.R.P. (1)		Emprunts		Fonds propres		Montants de dépenses			Montants des emprunts			Montants des subventions			Impact sur le fonds de roulement										
	Prévisions actualisées	Prévisions actualisées	Prévisions actualisées	Prévisions actualisées	Prévisions actualisées	Prévisions actualisées	réalisés 31/12/N-2	à comptabiliser en : N-1	Budget N	N-1	N-2	> N-2	réalisés 31/12/N-2	estimés N-1	Budget N	N-1	N-2	> N-2	réalisés 31/12/N-2	estimés N-1	Budget N	N-1	N-2	> N-2		
Terminées soldées																										
Additions et remplacements de composants																										
Terminées non-soldées																										
Constructions																										
Additions et remplacements de composants																										
En cours																										
Constructions																										
Nouvelles opérations (3)																										
Additions et remplacements de composants																										
Nouvelles opérations (5)																										
Préliminaires																										
Constructions																										
Diminutions (4)																										
Additions et remplacements de composants																										
Diminutions (4)																										
Reserves foncières																										
Batiments administratifs																										
Autres dépenses d'imm. (hors FSFC) : (6)																										
Imm. incorporelles (C22, C23, C25, C26, C28)																										
Autres dépenses d'imm. (hors FSFC) (C21)																										
Autres immobilisations corporelles (C218)																										
Immeubles en Locations-Vente (C21)																										
Autres immo. corporelles en cours (C2318)																										
Immobilisations incorporelles en cours (C2312)																										
Autres immobilisations incorporelles en cours (C2315)																										
Participations et créances attachées (C26)																										
Autres immobilisations financières (C27)																										

(1) Prix de revient prévisionnel
(2) Y compris opérations transférées des opérations préliminaires
(3) Y compris opérations transférées des opérations préliminaires
(4) Y compris opérations transférées en opérations en cours
(5) Montants bruts au bilan pour les dépenses réalisées au 31/12/N-2

MINISTÈRE DU LOGEMENT

Exercice N :

ÉTAT RECAPITULATIF PRÉVISIONNEL DES EMPRUNTS

Désignation de l'office :

N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT DÙ AU 01/01/N	MONTANT DES OUVERTURES DE CREDIT SUR N	ANNUITE PRÉVISIONNELLE			MONTANT NET DES DETTES 9 (4+5+6)	REPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE (en %)				PART DE L'ENCOURS FAISANT L'OBJET DE SWAPS (en %)
					CAPITAL	INTERETS	TOTAL		Dettes à taux indexés (Livret A indexés...)	Dettes à taux indexés (Euribor, EONIA...)	Dettes à taux fixes	Dettes à taux structurés ⁽¹⁾	
1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13		
PAR NATURE DE PRETEURS													
162	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONSTRUCTION												
163	EMPRUNTS OBLIGATAIRES												
164	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT												
16411	CDC - EMPRUNTS P.L.A./P.L.F												
16412	EMPRUNTS P.L.												
16413	EMPRUNTS PALUOS												
16414	EMPRUNTS LOCALIS AIDES PAR L'ETAT POSTERIEURS AU P.L.A. (PLUS...)												
16415	EMPRUNTS A DIVERSES GARANTIES												
1642	AUTRES EMPRUNTS												
16421	CELS												
16422	PRETS DE L'EXCAISSE DES PRETS HLM												
16423	CONCOURS AUX ORGANISMES EN DIFFICULTE												
1643	CREDIT FONGIER DE FRANCE												
1644	CREDIT FONGIER												
1645	CREDIT AGRICOLE												
1646	DEXIA												
1648	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT												
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTICULIERES												
1671	EMPRUNTS A DIVERSES GARANTIES												
1672	AVANCES SOCIAUX												
1673	AVANCES DE LEVAT												
1674	AVANCES DES COLLECTIVITES LOCALES												
1675	AUTRES AVANCES												
168	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES												
1681	AUTRES EMPRUNTS												
1682	AUTRES DETTES												
1687	AUTRES DETTES												
1677	Dettes consécutives à la mise en jeu des garanties												
TOTAL 1													
TOTAL 2													
TOTAL GENERAL (1 + 2)(a)													
PAR NATURE D'AFFECTION													
...4	RESERVES FONCIERES												
...5	OPERATIONS LOCATIVES												
...6	OPERATIONS A DIVERSES GARANTIES												
...7	ACCESSION A LA PROPRIETE (financements de stocks immobiliers)												
...8	ACCESSION A LA PROPRIETE (règlement de prêts)												
...9	OPERATIONS D'AMENAGEMENT												
...10	AUTRES DESTINATIONS												
TOTAL GENERAL(a)													

(1) Il s'agit des emprunts dont les taux d'intérêt sont définis, sur tout ou partie de la durée de l'emprunt, en référence à des indices qui ne sont pas standardisés (évolution des taux d'intérêt, écart de taux à des maturités différentes sur la courbe des taux, taux de change, évolution du cours des matières premières...).

Exemple 1: Emprunt d'une durée de 20 ans. Le taux payé dépend du niveau de l'Euribor 12 mois post-12 mois positif. Tant que l'Euribor 12M post <= 6,00 %, le taux payé est de 3,50 %. Si l'Euribor 12M post > 6,00 %, le taux payé devient alors 3,50 % + 5 x (Euribor 12M post - 6,00 %).

Exemple 2: Emprunt d'une durée de 20 ans. Le taux payé dépend de l'écart de change entre le dollar US et le franc suisse. Pendant 3 ans, le taux payé est fixé à 1,87 %. Puis, pendant les 17 ans suivants, tant que le cours USDCHF >= 1, le taux payé est de 1,87 %. Sinon, il devient 1,87 % + 50 % ((1 - USDCHF)/USDCHF)-1.

Exemple 3: Emprunt d'une durée de 20 ans. Le taux payé dépend de l'écart entre les taux à long terme et les taux à court terme. Tant que la différence entre le CMS EUR 10 ans positif et le CMS EUR 2 ans positif >= 0,30 %, le taux est fixé à 2,84 %. Sinon, le taux payé est de 5,44 %.

Exercice N :

Désignation de l'office :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP					
	Pour mémoire AP votée (1)	Révision de l'exercice N	Total cumulé (2)	CP antérieurs réalisations cumul au 31/12/N-2	CP estimations cumul au 31/12/N-1	CP ouverts sur N (3)	CP prévus sur N+1	CP prévus sur N+2	CP prévus > N+2

(1) Y compris les ajustements.
(2) Toutes délibérations, y compris pour l'exercice N.
(3) Réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

MINISTÈRE DU LOGEMENT

ANNEXE II

Les prévisions budgétaires des recettes et dépenses relatives à toute activité exercée par l'office pour le compte d'un tiers sont présentées de façon identiques (cf. annexe I), l'exception des documents relatifs au budget synthétique et au compte de résultat développé qui doivent être présentés conformément aux modèles suivants :

BUDGET SYNTHETIQUE

Etat prévisionnel annexe

Désignation de l'office :

Exercice N :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

		PREVISIONS			
		CHARGES (1)	PRODUITS		
60 (sauf 603)	Achats (hors 609)			70 (sauf 703, 704)	Produits des activités
603	Variation des stocks (annulation SI)			704	Loyers
61 (sauf 61521)	Services extérieurs (hors 619)			71	Production stockée (constatation SF)
61521	Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers			74	Subventions d'exploitation
62	Autres services extérieurs (hors 629)			75	Autres produits de gestion courante
63 (sauf 63512)	Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359)			76	Produits financiers
63512	Taxes foncières			77 (sauf 7723, 775)	Produits exceptionnels (hors 7732)
641	Rémunérations du personnel (hors 6419)			775	Produits des cessions d'éléments d'actif
6481	Autres charges de personnel - Rémunér., indemnités			78 (sauf 78157)	Reprises sur amortis., aux dépréc. et provisions
Autres 64	Charges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489)			78157	Provisions pour gros entretien
65 (sauf 654)	Autres charges de gestion courante			79	Transferts de charges
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
66	Charges financières (hors 6691)				
67 (sauf 675, 6732)	Charges exceptionnelles				Atténuation de charges non récupérables :
675	VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé			603	Variation des stocks (constatation SF)
68 (sauf 68157)	Dotations aux amortis., aux dépréc. et aux provis.			"061"	RRR et bonifications d'intérêts
68157	Provisions pour gros entretien			"062"	Rembours. sur salaires, chges sociales ou taxes
69	Participation des salariés - Impôts sur les bénéf.				
71	Production stockée (annulation SI)				
	Total des charges non récupérables				Total des produits hors récupération de charges
"063"	Total des charges récupérables			703	Récupération des charges locatives
6732	Réduction récup. de chges locatives sur ex antér.			7723	Complémnt. récup. de chges locatives sur ex antér.
"002"	Report à nouveau déficitaire			"064"	Atténuation de charges récupérables
	Report à nouveau excédentaire			"002"	Report à nouveau excédentaire
	TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS
	RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)				RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT				TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (non soumis au vote du CA)

RESULTAT PREVISIONNEL hors 002 (EXCEDENT)	RESULTAT PREVISIONNEL hors 002 (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés, démolis, remplacés	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	- Quote-part des subventions virée au résultat
	- Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions
	- Transfert de charges financières - Intérêts compensateurs
TOTAL (I)	TOTAL (II)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :
Immobilisations incorporelles	775 Cessions d'éléments d'actif
Immobilisations corporelles	27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)
Immobilisations financières	
Réduction de capitaux propres	Augmentation de capitaux propres
Remboursement des dettes financières [hors accession (2)]	Augmentation des dettes financières [hors accession (2)]
Intérêts compensateurs courus	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
Primes de remboursement des obligations	
SOUS-TOTAL - EMPLOIS	SOUS-TOTAL - RESSOURCES
Remboursement des dettes finançant des stocks immobiliers (2)	Augmentation des dettes finançant des stocks immobiliers (2)
Annulation de titres sur exercices clos (3)	Annulation de mandats sur exercices clos (4)
TOTAL EMPLOIS	TOTAL RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT
dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :	dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

Fonds de roulement estimé au 1er janvier N	
Variation du fonds de roulement	
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre N	

- (1) Inscrire uniquement les charges non récupérables (jusqu'à la ligne "Total des charges non récupérables").
- (2) Emprunts affectés au financement de stocks immobiliers - code 4 de l'état récapitulatif des emprunts - Fiche 3 de l'annexe 7.
- (3) Annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.
- (4) Annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.

MINISTÈRE DU LOGEMENT

BUDGET DEVELOPPE
Etat prévisionnel annexe

Exercice N :

Désignation de l'office :

VOTE DU COMPTE DE RESULTAT
CHARGES

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	BUDGET PRIMITIF ET D.M N-1 (1)	EXERCICE N		Total
				Reconduction	Mesures nouvelles	
CHARGES NON RECUPERABLES						
60 (sauf 603)	ACHATS (hors 609)					
603	VARIATION DES STOCKS (annulation stock initial)					
61 (sauf 61521)	SERVICES EXTERIEURS (hors 619)					
61521	DEPENSES DE GROS ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (hors 629)					
63 (sauf 63512)	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (hors 6319, 6339, 6359)					
63512	TAXES FONCIERES					
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL (hors 6419)					
6481	AUTRES CHGES DE PERSONNEL - REMUNERATIONS, INDEMNITES					
Autres 64	CHARGES DE PERSONNEL (hors 6419, 6459, 6479, 6489)					
65 (sauf 654)	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES					
66	CHARGES FINANCIERES (hors 6691)					
67 (sauf 6732, 675)	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
675	VNC DES ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF IMMOBILISE					
68 (sauf 68157)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS					
68157	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN					
69	PARTICIPATION DES SALARIES - IMPOTS SUR LES BENEFICES					
71	PRODUCTION STOCKEE (annulation stock initial)					
	TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES (hors 6732)	A				
CHARGES RECUPERABLES ET REGULARISATION D'APPEL DE CHARGES (sur ex. antérieurs)						
063	TOTAL DES CHARGES RECUPERABLES	B				
6732	REDUCTION DE RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
002	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	C				
	TOTAL DES CHARGES	A+B+(C/6732)+C				
	EXCEDENT PREVISIONNEL					

(1) Reporter ici le cumul du budget primitif et des autres décisions budgétaires de l'exercice précédent.

MINISTÈRE DU LOGEMENT

BUDGET DEVELOPPE
Etat prévisionnel annexe

Désignation de l'office :

Exercice N :

VOTE DU COMPTE DE RESULTAT
PRODUITS

CHAPITRES	INTITULES DES CHAPITRES	REALISATIONS N-2	BUDGET PRIMITIF ET D.M N-1 (1)	EXERCICE N		Total
				Reconduction	Mesures nouvelles	
70 (sauf 703, 704)	PRODUITS DES ACTIVITES					
704	LOYERS					
71	PRODUCTION STOCKEE (constatation stock final)					
72	PRODUCTION IMMOBILISEE					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77 (sauf 7723, 775)	PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 7732)					
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF					
78 (sauf 78157)	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET PROVISIONS					
78157	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
803	VARIATION DE STOCKS (constatation stock final)					
061	RABAIS, REMISES, RISTOURNES ET BONIFICATIONS D'INTERETS (sur charges non récupérables)					
062	REMBOURSEMENTS SUR SALAIRES, CHARGES SOCIALES ET TAXES (sur charges non récupérables)					
	TOTAL DES PRODUITS HORS RECUPERATION DE CHARGES	A				
RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES ET ATTENUATION DE CHARGES RECUPERABLES						
703	RECUPERATION DES CHARGES LOCATIVES					
7723	COMPLEMENT DE RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
064	ATTENUATION DE CHARGES RECUPERABLES	B				
002	REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	C				
	TOTAL DES PRODUITS	A+(C/703)+(C/7723)+B+C				
DEFICIT PREVISIONNEL						

(1) Reporter ici, le cumul du budget primitif et des autres décisions budgétaires de l'exercice précédent.